



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture

Le Ministre

Monsieur Jacques GROSPERRIN
Vice-président de la Commission culture,
éducation et communication du Sénat
Sénateur du Doubs
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le 13 NOV. 2019

Nos réf. : ELUS/2019/A/25324/MGI

Monsieur le Vice-président,

Vous avez appelé mon attention sur le souhait exprimé par la Fédération nationale autonome des associations des pupilles de la nation et orphelins de guerre de tous les conflits, qu'il soit possible pour les pupilles de la nation et les orphelins de guerre, ainsi que leurs enfants, d'accéder gratuitement aux musées historiques et aux lieux de mémoire.

Soyez assuré que j'ai pris connaissance de votre correspondance avec la plus grande attention et que j'ai saisi la direction générale des patrimoines afin que ce dossier soit étudié par ses services.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite réservée à votre requête et vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement.

Franck RIESTER